



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Contenu de l'apprentissage en ligne	
Solicitation No. - N° de l'invitation 0X001-130408/C	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 0X001-130408	Date 2015-12-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-121-29591	
File No. - N° de dossier 113zh.0X001-130408	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-12-16	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Diane Reynolds	Buyer Id - Id de l'acheteur 113zh
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1141 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification n° 3 vise à fournir des réponses aux questions reçues à ce jour, vise à apporter des modifications à la partie 3, à apporter des modifications au Barème de prix et à apporter des modifications à la Base de paiement, comme suite :

- Q2 Est-ce que le Canada pourrait confirmer que le 1er avril 2016, le client émettra à l'entrepreneur principal, une AT pour 20 000 utilisateurs autorisés?
- R2 Conformément à la demande de soumissions, les ATs seront autorisées « au fur et à mesure de la demande ».
- Q3 Est-ce que le Canada pourrait confirmer que le 1er avril 2016, le client autorisera à l'entrepreneur secondaire, une AT pour 5 000 utilisateurs autorisés? Est-ce que le Canada pourrait identifier le prix fixe ferme par utilisateur pour ces 5 000 utilisateurs autorisés qui sera utilisé pour les ATs puisqu'il n'y a pas de prix fixe ferme par utilisateur pour 5 000 utilisateurs autorisés dans le barème de prix et à l'Annexe B?
- R3 Conformément à la demande de soumissions, les ATs seront autorisées « au fur et à mesure de la demande ». Se reporter à la modification ci-dessous.
-

RAISON DE LA MODIFICATION

- 1.0 La partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, supprimer la section II : soumission financière dans son ensemble et la replacer par :

Section II : soumission financière

- A. Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en dollars canadiens et en conformité avec le barème de prix détaillé dans la pièce jointe 1 de la Partie 3. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.
- B. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs taux FAB destination; les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, s'il y a lieu; et les taxes applicables exclues.
- C. Au moment de préparer leur soumission financière, les soumissionnaires devraient examiner la clause 4.1.2, Évaluation financière, de la Partie 4; et l'article 6.7, Paiement, de la partie 6.
- 2.0 Supprimer la Pièce jointe 1 de la partie 3, Barème de prix dans son ensemble et la remplacer par la Pièce jointe 1 de la partie 3, le Barème de prix en pièce-jointe.
- 3.0 Supprimer l'Annexe B, Base de paiement dans son ensemble et la remplacer par l'Annexe B, Base de paiement en pièce-jointe.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES

Solicitation No. - N° de l'invitation
0X001-130408/C
Client Ref. No. - N° de réf. du client
0X001-130408

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
113zh. 0X001-130408

Buyer ID - Id de l'acheteur
113zh
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 BARÈME DE PRIX

Le soumissionnaire devrait compléter ce barème de prix et l'inclure dans sa soumission financière. Au minimum, le soumissionnaire doit répondre à ce barème de prix dans sa soumission financière en y incluant pour chacune des périodes identifiées ci-dessous, son prix unitaire ferme par utilisateur (en dollars canadiens) pour chaque nombre d'utilisateurs prévus.

Le soumissionnaire doit clairement identifier le ou les catalogues commerciaux compris dans sa soumission en donnant le nom du catalogue et fournir une description sommaire de son contenu.

Les données volumétriques comprises dans ce barème de prix sont fournies uniquement aux fins de la détermination du prix évalué de chaque soumission. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie contractuelle. Leur inclusion dans ce barème de prix ne représente pas un engagement de la part du Canada que son utilisation future des services décrits dans la demande de soumissions correspondra à ces données.

Voir le barème de prix ci-joint.

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Pendant la période visée, l'entrepreneur sera payé selon les modalités ci-après, en contrepartie des travaux accomplis conformément au contrat.

Remarque : Aux fins d'établissement des barèmes de prix, les quantités sont cumulées chaque année. Par exemple, si à la suite d'un achat pour 20 000 utilisateurs, une quantité pour 10 000 autres est achetée, le prix pour la quantité supplémentaire serait de 5 000 au prix indiqué à la ligne 1 (20 000 – 25 000) et de 5 000 au prix indiqué à la ligne 2 (25 001 – 50 000).

NOMBRE D'UTILISATEURS		PRIX UNITAIRE FERME PAR UTILISATEUR AUTORISÉ Au fournisseur pour toutes les principales catégories				
		1 ^{er} avril 2016 – 31 mars 2017	1 ^{er} avril 2017 – 31 mars 2018	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	1 ^{er} avril 2019 – 31 mars 2020	1 ^{er} avril 2020 – 31 mars 2021
1	5 000 – 25 000	\$	\$	\$	\$	\$
2	25 001 – 50 000	\$	\$	\$	\$	\$
3	50 001 – 75 000	\$	\$	\$	\$	\$
4	75 001 – 100 000	\$	\$	\$	\$	\$
5	100 001 – 50 000	\$	\$	\$	\$	\$
6	150 001 – 00 000	\$	\$	\$	\$	\$
7	200 001 – 60 000	\$	\$	\$	\$	\$